

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 18 mai 2021

Etaient présents : Mmes et MM. F.DREVET, F.BENEDIC, J.P.JEROME, M.AUBRY, A.THOUVENIN, A.PARISOT, J.F.MAURICE, R.DIECKMANN, E.MAURICE, T.THOMAS, C.HENNEQUIN, P.MASSON, N.BIETTE, G.JOLY, E.VOGEL, S.HUMBERT, D.CLAUDIC, J.C. HOFFMANN, V.DEFER, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mmes et MM. T.CARDOSO, T.JEANCOLAS (pouvoir à F.BENEDIC), C.GIGNEY (pouvoir à P.MASSON), C.ADELBRECHT (pouvoir à J.C.)

Absents : Néant

Secrétaire de la séance : M. Erick VOGEL

56) OPERATION VOIRIE PROGRAMME 2021 : AVENANT

Considérant l'opération "voirie programme 2021"; Considérant la délibération en date du 28 janvier 2021 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'attribution du marché de travaux à l'entreprise ROGER MARTIN, lot unique d'un montant de 151 852.50 € HT ; Considérant l'avenant proposé par le maître d'œuvre pour un montant de 8 950 € HT ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **ACCEPTÉ** l'avenant ci-dessus cité et **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

57) BUDGET BOIS DM N° 1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	- 1 800.00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 800.00	
TOTAL		0.00	0.00
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
TOTAL		0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité ; **VOTE** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Commission de contrôle des listes électorales : suite à démission de Madame Valérie AUBRY et dans le strict respect de la réglementation, après demande auprès des élus potentiellement membres de la commission de contrôles des listes électorales, Madame Eveline MAURICE jusqu'alors suppléante devient titulaire de ladite commission. Madame Virginie DEFER devient suppléante.

2) Fibre optique : Monsieur Michel AUBRY, Maire délégué de Harsault, émet des remarques et informations quant au déploiement de la fibre optique

3) Bois – forêt : Monsieur Jean-François MAURICE, Adjoint aux forêts donne les informations suivantes :

- Parcelle 21 (hêtre) : scierie du Tézin : 74.473 m³ – bord de route (40.67 €/m³ HT)

- Bilan ventes de bois 2020 :

RECETTES

- * bois façonnés (bord de route) : 44 888.58 € HT
- * bois sur pied : 20 575.70 € HT
- * coupes délivrées sur pied (affouages) : 2 610.00 € HT
- * produits location chasse : 14 518.84 €
- * concessions passage lignes ENEDIS, EDF : 279.83 €
- * restitutions (remboursement trop perçu à un exploitant forestier) : 232.63 €

DEPENSES

- * CVO (bois sur pied) : $20576.00 \times 0.50 \% = 103 \text{ €}$
- * CVO (bois abattus bord de route) : $110\ 786 \times 0.33 \% = 365 \text{ €}$

- Chenilles processionnaires : suite au webinaire de Monsieur DAGNEAUX, Directeur Départemental ONF, pour l'année 2021, les chenilles processionnaires se sont développées au printemps sur les chênes de nos régions. Les dégâts sont moins importants que les années passées.

Les prédateurs naturels sont principalement les mésanges et chauve-souris. Lorsque les feuilles de chêne se développent, une substance chimique naturelle participe également à la destruction de ces chenilles. Les traitements chimiques effectués par l'homme ne présentent aucun résultat.

Pour les utilisateurs de la forêt, les professionnels connaissent les mesures de protection à prendre pour se protéger. Pour les promeneurs et utilisateurs, il est recommandé de porter des vêtements couvrant dans les zones de chênaies.

L'office du tourisme et la section marche de la MJC ont reçu une plaquette pour les informer des mesures à prendre en cas de problèmes.

4) Départ de Madame CHAON : considérant que Madame CHAON, suit son dernier Conseil Municipal ce 18 mai 2021. Lui sont adressés quelques mots de remerciements quant au travail effectué, de regret quant à son départ et enfin d'encouragement quant à sa future mission au Conseil Départemental.



LA VOÏE-LES-BAINS, le 17 juin 2021
Le Maire,

Frédéric DREVET